

Fédération Française de Natation



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE

**Vendredi 13 Novembre 2020
Piscine Michel RAUNER 65600 Séméac**

Ordre du jour :

1-	Présentation des travaux	3
1.1-	Rappel du contexte d'organisation de l'assemblée.....	3
1.2-	Déroulement de l'AG	3
1.3-	Mise à jour des statuts du CD65	3
2-	Rapport moral du président.....	4
3-	Rapport de la commission sportive.....	4
4-	Rapport de la commission officiel	5
5-	Rapport financier	5
5.1-	Présentation du résultat d'exercice 2019/2020 :	5
5.2-	Présentation du budget prévisionnel 2020-2021 :	7
6-	Présentation des candidats au comité directeur.....	8
7-	Election du comité directeur	8
8-	Election du président du CD65 Natation	8
9-	Election du bureau	9
9.1-	Trésorier :	9
9.2-	Secrétaire	9
9.3-	Commission sportive	9
10-	Désignation des délégués régionaux	9
11-	Mise à jour des statuts du CD65 de natation	9

1- Présentation des travaux

1.1- Rappel du contexte d'organisation de l'assemblée

En respect des annonces du gouvernement et des préconisations fédérales précisées dans la lettre d'information du président de la FFN en date du 3/11/2020. La réunion est organisée en présentiel avec 1 seul représentant par club du fait de l'impossibilité matérielle de l'organiser en visioconférence.

Secrétaire de séance : ALBERT fabien

Présents :

- ALBERT Fabien pour les Dauphins de Bagnères de Bigorre
- ESCOULA Cyril pour l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation
- NICOLAS Johann pour le Tarbes Nautic Club
- RAMONÉ Cathy pour le CN Lannemezan
- TABARANT Nicolas pour Lourdes Natation

1.2- Déroulement de l'AG

Il est proposé au vote aux représentants de club que cette AG se déroule en suivant les modalités définies dans les derniers statuts déposés en préfecture en 2017.

- **Voté POUR à l'unanimité**

1.3- Mise à jour des statuts du CD65

Les statuts devant être mis à jour. Il est proposé aux représentants de club que les nouveaux statuts mis à jour leur seraient soumis au vote à l'issue des procédures électorales.

- **Voté POUR à l'unanimité**

2- Rapport moral du président

Cf. Spécial AG pour l'intégralité du rapport moral.

Points essentiels :

- Le président Cyril ESCOULA remercie toutes les personnes impliquées au CD65. Et souligne la bonne ambiance entre les différents acteurs au cours des 4 saisons écoulées. Ce qui a notamment permis l'organisation des compétitions départementales avec un investissement visible de chacun.
- L'autre point mis en avant est la baisse des subventions départementales. Il évoque notamment la rencontre avec Marc Bruning en septembre 2020, directeur de l'ODS, où sont expliquées les raisons de ces baisses budgétaires. Des raisons qui attristent profondément M. Bruning car elles représentent à terme un affaiblissement du sport dans le département.
- L'impact se fera notamment sentir sur notre mission d'encadrement de la catégorie Jeunes avec le risque de voir le désengagement forcé du comité si les moyens ne peuvent plus suivre.

Rapport soumis au vote de l'assemblée : Voté POUR à l'unanimité

3- Rapport de la commission sportive

Cf. Spécial AG pour l'intégralité du rapport moral.

Points essentiels :

- Nicolas TABARANT, responsable de la commission sportive, souligne l'impossibilité de récompenser nos nageurs lors de ces travaux en raison de la crise sanitaire.
- Malgré la fin de saison tronquée, il souligne l'excellence des premiers résultats en début de saison, qui ont notamment vu la qualification de 2 jeunes nageurs Bagnèrais qualifiés au championnats de France Juniors : Mehay-debladis Manon sur 50m NL (10ème performance de la saison) et Dubau Julien sur 50m brasse (17ème performance de la saison).
- A cela se rajoute les performances remarquables d'autres nageurs lors des divers championnats régionaux : Laurendeau Antoine, Delcros Emelyne, Brulard Gabin, Dupuy Emma
- Il souligne aussi la belle vivacité de la section water-polo du Tarbes Nautic Club
- Remerciements à tous les parents qui continuent à amener leurs enfants malgré la période et à tous les bénévoles et officiels oeuvrant pour le bien de notre sport.

Rapport soumis au vote de l'assemblée : Voté POUR à l'unanimité

4- Rapport de la commission officiel

Cf. Spécial AG pour l'intégralité du rapport moral.

Points essentiels :

- Benoit DELCROS, rapporteur de cette commission, souligne surtout dans son rapport qu'une réforme se met en place sur les catégories d'officiels. Les appellations A/B/C disparaissant, muant vers des titres : chronométreur, Juge, Starter et Juge arbitre
- Il souligne que des équivalences vont être mises en place
- Remerciements aux personnes qui s'investissent dans la voie des officiels car nous avons besoin d'eux de plus en plus.

Rapport soumis au vote de l'assemblée : Voté POUR à l'unanimité

5- Rapport financier

5.1- Présentation du résultat d'exercice 2019/2020 :

DEPENSES			
Compte	Intitulé du compte	Montant	
60	Achats	590,45	
604	Achat de prestations de services		336,12
6041	Fournitures de bureau (fiches de course)	336,12	
6042		0,00	
6064	Fournitures d'entretien et petit équipement - sous total		0,00
60641	starson	0,00	
6071	Récompenses - sous total		254,33
	Médailles, coupes pour compétitions,		
60711	Récompenses AG 2019	254,33	
60712		0,00	
61	Services extérieurs	270,91	
611	Organisation Coupe des dpts Occitanie - COLOMIERS - sous total		270,91
6111	Hébergement	0,00	
6112	Restauration	0,00	
6113	Transport	0,00	
6114	Equipements nageurs/entraîneurs	270,91	
6115	Engagements	0,00	
6116	péage	0,00	
6117	essence	0,00	
62	Autres services extérieurs	890,85	
622	Forfait de déplacement éducateurs Coupe des dpts Occitanie	0,00	
625	Frais de mission, réunion, officiels, ETR - sous total		0,00
625	péage	0,00	
6252	Restauration	266,20	
6253	frais kilométriques	0,00	
626	Services bancaires, autres	37,16	
628	Cotisations - sous total		587,49
6281	Adhésion FFN	180,00	
6282	CDOS et journal officiel	90,00	
6283	Assurance AXA	317,49	
	TOTAL des CHARGES	1752,21	

RECETTES			
Compte	Intitulé du compte	Montant	
74	Subventions d'exploitation	5000,00	
743	Département - ODS	5000	
75	Autres produits de gestion courante	499,00	
756	Cotisations - sous total		499
7561	Engagements clubs compet CD65	499	
87	Contributions volontaires en nature	0,00	
871	Bénévolat	0	
872	Prestations en nature	0	
873	Dons en nature	0	
	TOTAL DES PRODUITS	5499	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	3746,79	

- Aline PORTAIRE, trésorière sortante, a déclaré ne pas vouloir continuer sa mission au sein du CD65, ni au comité directeur, ni au poste de trésorier.
- Lecture du bilan financier par le secrétaire de séance.
- Un résultat d'exercice présentant un excédent de 3746.79€ du fait de la non organisation de la coupe des départements Occitanie prévue à Colomiers.
- Il est précisé par le président Cyril ESCOULA que la subvention de 5000€ n'a toujours pas été versée par le département au jour de l'AG. Une relance est prévue après publication du Procès-verbal.

Rapport soumis au vote de l'assemblée : Voté POUR à l'unanimité

5.2- Présentation du budget prévisionnel 2020-2021 :

Budget Prévisionnel CD 65 FFN Saison 2020/2021

Période du 01/10/19 au 30/09/2020

Dépenses	
Fournitures de bureau	300.00
Coupe de France des Départements	3 000.00
Stage ou Meeting JEUNES	1 000.00
Récompenses	1 500.00
Réceptions / Missions	450.00
Abonnement / Cotisation	700.00
Frais de Banque	50.00
EQUIPEMENT	500.00
TOTAL des DEPENSES	7 500.00
Recettes	
SUBVENTIONS (total)	5 000.00
- Subvention des Hautes-Pyrénées	5 000.00
ENGAGEMENTS	1 000.00
STAGE ou Regroupement BENJAMINS	1 000.00
DIVERS	500.00
RECETTES	7 500.00

Budget prévisionnel soumis au vote de l'assemblée : **Voté POUR à l'unanimité**

6- Présentation des candidats au comité directeur

Liste des candidats déclarés au comité directeur du CD65 de Natation:

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - ALBERT Fabien, | Dauphins de Bagnères |
| - AIME Gregory, | EPSTN |
| - CARRERE Laurence, | Dauphins de Bagnères |
| - DELCROS Benoit, | Tarbes Nautic Club |
| - ESCOULA Cyril, | EPSTN |
| - FIS Claude, | CN Lannemezan |
| - FY Mickael, | Dauphins de Bagnères |
| - GALIBERT Yann, | Dauphins de Bagnères |
| - HERAUT Christophe, | Dauphins de Bagnères |
| - LATOUR Fabrice, | EPSTN |
| - MUZET Guillaume, | Tarbes Nautic Club |
| - NICOLAS Johann, | Tarbes Nautic Club |
| - ROUANNET Bruno, | Tarbes Nautic Club |
| - RAMONE Cathy, | CN Lannemezan |
| - TABARANT Nicolas, | Lourdes Natation |

Soit 15 candidats déclarés.

7- Election du comité directeur

- Les statuts du CD65 limitent à 15, le nombre de personnes siégeant au comité directeur.
- La liste est soumise au vote de l'assemblée.

Résultat du vote : L'ensemble des candidats est élu avec l'unanimité des voix.

8- Election du président du CD65 Natation

- Le président sortant cyril ESCOULA déclare qu'il souhaite ne pas poursuivre sa mission.
- Il est demandé si des candidats au poste de président du CD65 ont fait de leur intention auprès des représentants de club.
- Aucune candidature n'est proposée
- Il est demandé à Cyril ESCOULA s'il lui est possible de se présenter et de continuer sa mission. Il accepte et soumet sa candidature au vote.

Résultat du vote : Cyril ESCOULA est élu président du CD 65 de Natation avec l'unanimité des voix.

9- Election du bureau

9.1- Trésorier :

- Le poste de trésorier étant vacant, il a été demandé si les représentants de club ont des candidats à soumettre.
- Nicolas TABARANT de Lourdes natation fait acte de candidature et l'assemblée vote :

Résultat du vote : élu trésorier du CD 65 de Natation avec l'unanimité des voix.

9.2- Secrétaire

- Il a été demandé si les représentants de club ont des candidats à soumettre au poste de secrétaire. Fabien ALBERT se porte candidat et soumet sa candidature au vote :

Résultat du vote : élu secrétaire du CD 65 de Natation avec l'unanimité des voix.

9.3- Commission sportive

- Le poste de responsable de la commission sportive étant laissé vacant par l'élection de Nicolas TABARANT au poste de trésorier. Il a été demandé si les représentants de club ont des candidats à soumettre au poste de responsable de la commission sportive. **Johann NICOLAS** se porte candidat et soumet sa candidature au vote :

Résultat du vote : désigné responsable de la commission sportive du CD 65 de Natation avec l'unanimité des voix

10- Désignation des délégués régionaux

- Il est demandé à l'assemblée si des candidats au poste de délégué régional se déclarent.
- Cathy RAMONE du CN Lannemezan et Laurence CARRERE des Dauphins de Bagnères se portent candidates. Des propositions soumises au vote :

Résultat du vote : désignées « délégué régional » avec l'unanimité des voix

11- Mise à jour des statuts du CD65 de natation

- Les statuts du CD65 de Natation devant être mis à jour : modalités de scrutin et changement de nom du comité régional en ligue.
- Une version mise à jour des statuts est présentée par le secrétaire de séance et soumise au vote de l'assemblée :

Résultat du vote : les nouveaux statuts du CD 65 de Natation sont adoptés avec l'unanimité des voix

Le Président du CD65 de natation,
Cyril ESCOULA,



Le secrétaire de séance,
Fabien ALBERT,

